



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE
4 septembre 2023

ON NE LES PROTÈGE JAMAIS TROP.

**La vaccination
contre les cancers HPV*,
pour les filles et les garçons
dès 11ans.**

**POUR ÉVITER LES CANCERS DE DEMAIN
C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT AGIR.**

*HPV : Human Papillomavirus ou Papillomavirus Humains.

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dautet
Attachée de presse - Juliette Urvoy
06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr

Ministère de la Santé et de la Prévention

Cabinet de M. Aurélien Rousseau
Tél : 01 40 56 60 60
sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr

PRPA pour l'Institut national du cancer

Marjorie Castoriadis
06 11 21 44 89 - marjorie.castoriadis@prpa.fr
Valentine Martin
06 32 29 43 82 - valentine.martin@prpa.fr

SOMMAIRE

I - PAPILLOMAVIRUS HUMAINS : DE QUOI PARLE-T-ON ? 1

Les HPV, 80 % des femmes et des hommes exposés 1

Lésions précancéreuses et cancers liés aux HPV : les chiffres clés 1

Les HPV, des virus hautement transmissibles 2

II - TOUT COMPRENDRE SUR LA VACCINATION CONTRE LES HPV 3

Se protéger et protéger les autres grâce à la vaccination 3

Un moyen efficace de protéger les enfants contre les risques liés aux HPV 3

Une vaccination qui a fait la preuve de son efficacité ... 3

...et de sa sûreté 4

Une surveillance continue des potentiels effets indésirables 4

En France, une couverture vaccinale encore très insuffisante 5

De fortes disparités de couverture vaccinale entre les régions 5
et les milieux sociaux 5

III - LA VACCINATION EN PRATIQUE 7

Vacciner son enfant dès 11 ans pour une meilleure efficacité du vaccin 7

Comment faire vacciner son enfant ? 7

Combien coûte la vaccination contre les HPV ? 7

IV - FAIRE VACCINER SON ENFANT CONTRE LES HPV AU COLLÈGE, DÈS LA RENTRÉE 2023 8

800 000 élèves de 5e concernés par la vaccination contre les HPV 8

Réduire les inégalités de santé et protéger la santé future des enfants 8

La campagne de vaccination au collège en pratique 8

L'autorisation des parents : un préalable à la vaccination 8

Un dispositif de vigilance renforcé 9

V – LA CAMPAGNE D'INFORMATION NATIONALE 10

La connaissance des parents sur la vaccination contre les HPV 10

Une campagne de communication pour informer, rassurer et convaincre 11

Pour éviter les cancers de demain, c'est aujourd'hui qu'il faut agir 11

VI - L'ENSEMBLE DES RESSOURCES DISPONIBLES 14

À la suite de l'annonce du président de la République, en février dernier, de généraliser la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) pour tous les élèves de 5^e dès la rentrée 2023, une opération de vaccination sera lancée dans près de 7 000 collèges à partir du mois d'octobre. Afin de sensibiliser parents et élèves et de faire de cette grande opération de vaccination une réussite, le ministre de la Santé et de la Prévention et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse annoncent le lancement d'une grande campagne d'information à compter du lundi 4 septembre.

I - PAPILOMAVIRUS HUMAINS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les HPV, 80 % des femmes et des hommes exposés

Les papillomavirus humains, aussi appelés HPV qui signifie « Human Papilloma Virus » en anglais, sont très contagieux. Au cours de leur vie, **80 % des femmes et des hommes y sont exposés**.

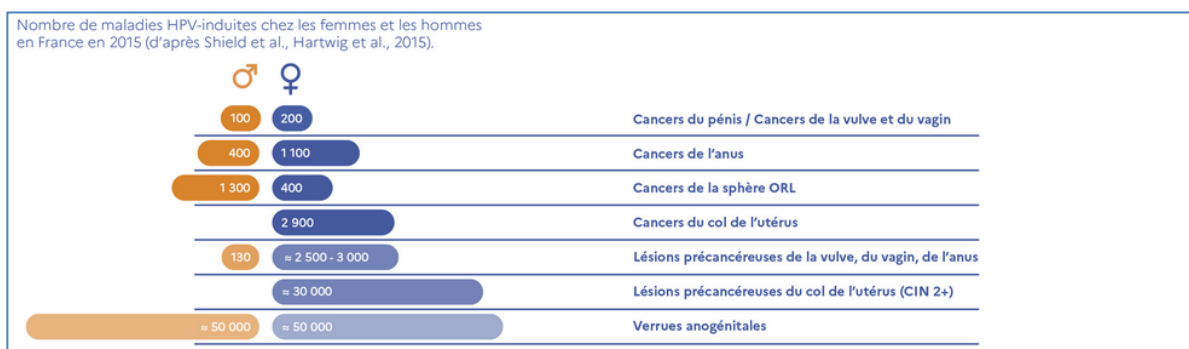
Près de **200 types de HPV** ont été identifiés. Parmi eux, **12¹** ont été définis comme étant à **haut risque ou potentiellement oncogènes**, tandis que d'autres à moindre risque oncogénique sont responsables de verrues génitales (aussi appelées condylomes).

Si la plupart des infections HPV disparaissent spontanément (90 % dans les 2 ans), une petite proportion peut persister et évoluer en maladie. Lorsqu'elles impliquent certains HPV à haut risque (principalement les types 16 et 18), elles peuvent engendrer des lésions précancéreuses et cancéreuses.

Lésions précancéreuses et cancers liés aux HPV : les chiffres clés

Chaque année en France, 6 400 nouveaux cas de cancers sont causés par les papillomavirus humains. Si les femmes sont les principales victimes de ces cancers (2 900 cancers concernent le col de l'utérus), plus d'un quart d'entre eux atteint les hommes. Il s'agit plus spécifiquement des cancers de l'oropharynx² (1 060 cas incidents), de l'anus (360 cas incidents), de la cavité orale, du larynx et du pénis (plus de 300 cas incidents pour ces 3 localisations).

Les virus HPV sont aussi responsables de très fréquentes verrues ano-génitales qui dégradent sérieusement la qualité de vie. Ces verrues, bénignes, mais récidivantes, touchent autant les hommes que les femmes (100 000 personnes par an) et leur prise en charge est particulièrement douloureuse.



¹ <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Papillomavirus-et-cancer>. HPV à haut risque ou potentiellement oncogènes : HPV 16, 18, 31, 33, 35, 45, 52, 58, 39, 51, 56, 59. HPV à bas risque : HPV 6 et 11 par exemple.

² Le lien de causalité entre les infections par HPV et les cancers oropharyngés est établi par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Mais en l'absence de données cliniques, la vaccination n'a pas, à ce jour, d'indications pour la prévention des lésions et des cancers oropharyngés.

Les HPV, des virus hautement transmissibles

Les HPV peuvent se transmettre par simple contact au niveau des parties génitales (muqueuses, peau), le plus souvent lors de rapports sexuels. Ils représentent la cause d'infection sexuellement transmissible (IST) la plus fréquente.

Le préservatif, qui est le meilleur moyen de protection contre les infections sexuellement transmissibles, **ne protège que partiellement contre les HPV** car il ne couvre pas l'ensemble des muqueuses ou de la peau.

Aussi, **vacciner les enfants et adolescents dès 11 ans permet de garantir une protection proche de 100 % des virus inclus dans le vaccin et des cancers correspondants**. Cette protection sera moindre si la vaccination est effectuée à l'âge adulte, car, en cas de contamination préalable, la vaccination n'arrête pas un processus cancéreux qui a déjà commencé.

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES VIRUS HPV :

- ce sont des virus très contagieux ;
- il existe près de 200 types différents de HPV ;
- 12 d'entre eux peuvent provoquer des lésions précancéreuses et des cancers ;
- 80 % des hommes et des femmes sont exposés à ce virus au cours de leur vie ;
- chaque année en France, 6 400 nouveaux cas de cancers sont causés par les HPV.

II - TOUT COMPRENDRE SUR LA VACCINATION CONTRE LES HPV

Se protéger et protéger les autres grâce à la vaccination

La vaccination est un moyen de prévention efficace pour lutter contre de nombreuses maladies infectieuses.

Se vacciner, c'est se protéger, mais aussi protéger les autres et en particulier les plus fragiles. En provoquant une réponse immunitaire spécifique, le vaccin évite une éventuelle contamination future.

La vaccination permet de combattre et d'éliminer des maladies infectieuses potentiellement mortelles. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime qu'entre 3,5 et 5 millions de décès par an dans le monde sont évités grâce à elle.

Un moyen efficace de protéger les enfants contre les risques liés aux HPV

Plus de 100 millions d'enfants et d'adolescents ont été vaccinés contre les HPV dans près de 80 pays.

En 2018, tous les pays d'Europe ont introduit la vaccination contre les HPV dans leurs programmes nationaux.

En France, **depuis plus de 10 ans, ce sont plus de 6 millions de doses qui ont été prescrites et plus de 300 millions dans le monde.**

Recommandée aux filles et aux garçons dès 11 ans, **la vaccination permet de prévenir jusqu'à 90 % des infections par HPV** à l'origine des cancers. Elle est aussi un moyen de lutter contre certains cancers pour lesquels il n'existe pas de dépistage. En effet, si le cancer du col de l'utérus bénéficie d'un programme de dépistage, ce n'est pas le cas pour les lésions précancéreuses et/ou les cancers de la vulve, du vagin, de l'anus et du pénis.

Par ailleurs, cette vaccination permet de réduire les inégalités hommes/femmes en matière de prévention en santé en permettant aux garçons de participer à la baisse globale de la transmission des virus HPV.

Une vaccination qui a fait la preuve de son efficacité ...

L'efficacité de la vaccination contre les HPV est observée dans les pays où le taux de couverture vaccinale est élevé. Ainsi, la première observation d'une association entre vaccination et réduction du risque de cancer du col de l'utérus³ a été publiée à partir du registre de cancers suédois en 2020.

Dans ce pays, sur la période 2006-2017, plus d'1,6 million de jeunes filles et femmes âgées de 10 à 30 ans ont été suivies. Par rapport aux femmes non vaccinées contre HPV, le risque de cancer invasif du col de l'utérus est inférieur chez les jeunes femmes vaccinées (avec au moins une dose de vaccin HPV), avec une réduction plus marquée chez celles vaccinées avant l'âge de 17 ans.

Toujours en Suède, l'observation des cancers survenus chez les femmes âgées de 10 à 30 ans a permis de mettre en évidence un risque de cancer invasif du col de l'utérus inférieur chez les jeunes femmes ayant reçu *a minima* une dose de vaccin quadrivalent (Gardasil) contre les HPV. Dans ce même pays, où la couverture vaccinale atteint 83 %⁴ en 2022, une réduction des lésions précancéreuses de 75 % a été observée chez les jeunes filles vaccinées avec un schéma vaccinal complet avant l'âge de 17 ans en comparaison aux autres jeunes femmes.

³ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32997908>

⁴ [Couverture vaccinale en Suède des jeunes filles en 2022 \(schéma complet\).](#)

Par ailleurs, en **Australie** où la recommandation de vacciner les filles date de 2007 et celle des garçons de 2013, la **couverture vaccinale d'au moins 80 % a permis une réduction de plus de 77 % des génotypes (type de HPV) responsables de 75 % des cancers du col de l'utérus, et une diminution de plus de 50 % de l'incidence des lésions précancéreuses cervicales de haut grade chez les jeunes femmes de moins de 20 ans.** Dans ce pays, le succès de la campagne de vaccination, associée au dépistage, **ouvre la perspective d'une élimination du cancer du col de l'utérus d'ici une quinzaine d'années.**

L'ensemble des données confirment l'efficacité d'une vaccination, pour prévenir les lésions précancéreuses et cancéreuses.

...et de sa sûreté

La vaccination en général soulève souvent des questions de la part des parents. La vaccination contre les HPV ne fait pas exception à ces interrogations.

La surveillance mise en place aux niveaux international et national, comme c'est le cas pour l'ensemble des vaccins, ainsi que les résultats d'études spécifiques ont confirmé le profil de sécurité rassurant de vaccin, reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En France, c'est l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) qui a mis en place cette surveillance renforcée des vaccins contre les infections par HPV depuis leur commercialisation, au moyen d'une enquête nationale de pharmacovigilance surveillant en temps réel la sécurité d'emploi du vaccin Gardasil 9.

De nombreuses études pharmaco-épidémiologiques portant sur les vaccins contre les infections liées aux virus HPV et sur le risque de survenue de maladies auto-immunes ont été publiées. Ces études ont conclu à **l'absence d'augmentation du risque d'apparition de maladies auto-immunes chez les personnes vaccinées contre les infections à HPV.** De rares syndromes de Guillain-Barré ont été rapportés après utilisation de ces vaccins. Une étude pharmaco-épidémiologique française (Cnam/ANSM) en 2015 a ainsi mis en évidence un surrisque de l'ordre de 1 à 2 cas supplémentaires de syndromes de Guillain-Barré pour 100 000 jeunes filles vaccinées. À ce jour, aucune autre étude dans le monde n'a retrouvé un tel surrisque.

Une surveillance continue des potentiels effets indésirables

Le **dispositif de pharmaco-vigilance**, mis en place par l'ANSM, permet de **suivre rigoureusement les potentiels effets indésirables** à la suite de la vaccination. Dans le cadre de la vaccination au collège, l'ANSM renforce son dispositif de vigilance (cf. page 11).

Les effets indésirables observés à la suite de la vaccination sont généralement de courte durée. Ils peuvent être **d'intensité légère ou modérée** et également survenir rapidement après l'injection. Comme pour tout vaccin, une surveillance post-injection de 15 minutes est recommandée.

Les effets indésirables qui ont été **les plus fréquemment observés** au cours des études cliniques avec les vaccins contre les HPV sont **des réactions au site d'injection** (rougeurs, douleurs et/ou inflammation) et des **céphalées**. Ils sont en général d'intensité légère ou modérée et de courte durée.

Les autres effets indésirables fréquemment rencontrés sont **des sensations de vertige, des troubles gastro-intestinaux (nausées, diarrhées, douleurs abdominales), de la fièvre, de la fatigue.** Ces effets apparaissent rapidement après la vaccination et durent peu de temps.

Les centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) continuent d'être mobilisés pour recueillir et analyser les déclarations d'événements indésirables qui peuvent être effectuées par les professionnels de santé, les parents ou les adolescents, soit directement auprès [du centre de pharmacovigilance de leur région](#), soit sur [le portail des signalements](#). Il s'agit d'identifier les événements graves et inattendus suite à la vaccination.

Les personnes ayant présenté précédemment une hypersensibilité après une administration antérieure de Gardasil 9 **ne doivent pas** recevoir le vaccin.

En France, une couverture vaccinale encore très insuffisante

Alors que la vaccination contre les papillomavirus permet d'éviter jusque 90 % des infections à l'origine des cancers HPV induits, **la couverture vaccinale chez les filles n'est que de 41,5 %⁵. Chez les jeunes garçons**, pour lesquels la vaccination n'est effective que depuis deux ans, **elle est de 8,5 %⁶ pour un schéma complet.**

Si la couverture vaccinale des jeunes filles poursuit son augmentation (+ 4,1 points par rapport à 2021 pour le schéma complet), elle **reste bien en deçà de l'objectif de 80 %, à horizon 2030, fixé dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers.** Pourtant cette vaccination, sûre et efficace, permet de protéger les enfants pour qu'à l'âge adulte ils ne développent pas de lésions précancéreuses et de cancers liés aux infections HPV.

De fortes disparités de couverture vaccinale entre les régions et les milieux sociaux

La **couverture vaccinale diffère selon les régions** et connaît des écarts importants. Pour les jeunes filles (schéma complet à 16 ans), la couverture vaccinale la plus élevée s'observe en Bretagne avec 53,3 % ; la couverture la plus faible s'observe en Martinique avec 12,1 %.

Pour les jeunes garçons, ce sont les Pays de la Loire qui présentent la couverture vaccinale la plus importante (schéma complet à 16 ans) de 12,6 % alors que les territoires ultramarins, la Guadeloupe (1,3 %), la Guyane (1,7 %), la Martinique (1,2 %) et La Réunion (1,2 %) enregistrent les taux de couverture les plus faibles.

Une étude publiée en 2019 par Santé publique France a également mis en évidence les inégalités sociales liées à la vaccination HPV⁷.

Tout l'enjeu de la vaccination gratuite dans les collèges proposée à plus de 800 000 enfants en classe de 5e, au-delà de les protéger contre les infections liées aux HPV, est de réduire les inégalités d'accès territoriales et sociales à la vaccination.

⁵ Couverture vaccinale des jeunes filles en 2022. Schéma complet à 16 ans. Chiffres Santé publique France, avril 2023.

⁶ Couverture vaccinale des jeunes garçons en 2022. Schéma complet à 16 ans. Chiffres Santé publique France, avril 2023.

⁷ Influence des facteurs socio-économiques sur la vaccination contre les infections à papillomavirus humain chez les adolescentes en France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-prevention-vaccinale/infections-a-papillomavirus/documents/influence-des-facteurs-socio-economiques-sur-la-vaccination-contre-les-infections-a-papillomavirus-humain-chez-les-adolescentes-en-france>

Les données de couvertures vaccinales par région⁸

Régions	Couverture vaccinale des filles en 2022 (%) - 2 doses à 16 ans (schéma complet)	Couverture vaccinale des garçons en 2022 (%) - 2 doses à 16 ans (schéma complet, cohorte 2006)
Auvergne-Rhône-Alpes	41,6	8,2
Bourgogne-Franche-Comté	44,2	7,9
Bretagne	53,3	11,5
Centre-Val de Loire	44,4	9,1
Corse	30,3	3,9
Grand Est	44,8	9,3
Hauts-de-France	47,1	8,5
Île-de-France	33,6	7,7
Normandie	51,2	11,2
Nouvelle-Aquitaine	46	9,1
Occitanie	40,1	8,3
Pays de la Loire	52,8	12,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34,3	5,9
Guadeloupe	19,3	1,3
Guyane ⁹	17,9	1,7
Martinique	12,1	1,2
La Réunion	14,1	1,2
France entière	41,5	8,5

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA VACCINATION HPV :

- un moyen efficace pour protéger les enfants contre les lésions précancéreuses liées aux HPV à l'âge adulte ;
- une vaccination qui permet de prévenir jusqu'à 90 % des infections liées aux HPV à l'origine des cancers ;
- plus de 300 millions de doses déjà prescrites dans le monde dont 6 millions en France ;
 - une excellente sécurité reconnue par l'Organisation mondiale de la Santé ;
 - une efficacité observée dans les pays bénéficiant d'une couverture vaccinale élevée ;
- un dispositif de surveillance continue des vaccins et des effets indésirables
 - un objectif de couverture vaccinale de 80 % à 2030.

⁸ Données de couverture vaccinale par région disponibles sur le site de Santé publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/526929/3885036?version=2>

⁹ Les données issues du Système National des Données de Santé (SNDS) pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale.

III - LA VACCINATION EN PRATIQUE

Vacciner son enfant dès 11 ans pour une meilleure efficacité du vaccin

Pour les filles et garçons, la vaccination est recommandée de 11 à 14 ans avec deux doses réalisées à 6 mois d'intervalle minimum. D'autres vaccins peuvent être administrés en même temps. Aussi, il est possible de profiter du rendez-vous vaccinal contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite, prévu entre 11 et 13 ans, pour réaliser la première dose du vaccin contre les HPV.

La vaccination dès l'âge de 11 ans permet de garantir une meilleure réponse du vaccin (meilleure réponse immunitaire).

Entre 15 et 19 ans, un rattrapage est possible pour les non-vaccinés. Dans ce cas, 3 doses seront nécessaires.

Le respect du schéma vaccinal, que l'enfant soit vacciné entre 11 et 14 ans ou en rattrapage, est nécessaire pour garantir l'efficacité de la vaccination. Il est également important qu'elle soit réalisée avant toute exposition à l'infection.

Enfin, la vaccination est recommandée plus tôt, dès l'âge de 9 ans, pour les enfants en attente de greffe ou qui ont été greffés d'un organe et pour les enfants ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques (greffe de moelle osseuse). Le rattrapage est également possible jusqu'à l'âge de 19 ans révolus.

Comment faire vacciner son enfant ?

Renforcer la protection contre les HPV pour l'ensemble des enfants passe par un accès facilité à la vaccination. Aujourd'hui, plusieurs professionnels de santé sont habilités à administrer le vaccin.

Ainsi, en complément de la vaccination proposée au collège, les parents peuvent s'adresser à un médecin généraliste ou à un pédiatre, à un infirmier, une sage-femme, ou un pharmacien. Les parents peuvent également se rendre dans un centre de vaccination municipal ou départemental.

Combien coûte la vaccination contre les HPV ?

Chaque dose de vaccin est prise en charge à 65 % par la caisse d'assurance maladie. Le reste est généralement pris en charge par les complémentaires (mutuelles...). Pour les personnes qui bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et de l'aide médicale d'État, il n'y a pas d'avance de frais.

Dans les centres de vaccination qui propose le vaccin, la prise en charge est de 100 % (sans avance de frais).

Et désormais, la vaccination est aussi proposée gratuitement, après accord des parents, aux 800 000 collégiens en classe de 5^e.

IV - FAIRE VACCINER SON ENFANT CONTRE LES HPV AU COLLÈGE, DÈS LA RENTRÉE 2023

800 000 élèves de 5e concernés par la vaccination contre les HPV

Le 28 février dernier, le président de la République a annoncé le déploiement d'une campagne nationale de vaccination gratuite contre les HPV dans les collèges. Ainsi, à compter de cette rentrée scolaire 2023, les **800 000 élèves en classe de 5^e pourront bénéficier gratuitement de ce vaccin¹⁰**. Cette vaccination, qui protège jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine des cancers, est fortement recommandée, mais n'est pas obligatoire.

Qu'ils aient déjà reçu une première dose ou qu'ils n'aient pas encore débuté le schéma vaccinal, les filles et les garçons de près de 7 000 collèges (tous les collèges publics et collèges privés volontaires) auront la possibilité de bénéficier de la campagne de vaccination nationale.

S'agissant d'une vaccination volontaire, l'objectif attendu pour cette première année est d'au moins 30 % des élèves vaccinés au collège. En effet, les autres élèves peuvent préférer se faire vacciner en ville où de nouveaux professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens) peuvent dorénavant prescrire et administrer ce vaccin, en plus des médecins et des sages-femmes.

Réduire les inégalités de santé et protéger la santé future des enfants

Organisée par le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en lien avec les Agences Régionales de Santé, les rectorats et les établissements scolaires, cette campagne vise à protéger les enfants contre les infections par HPV à l'origine de cancers grâce à l'augmentation de la couverture vaccinale et à réduire les inégalités de santé.

Au sein des collèges, la vaccination est gratuite (sans avance de frais). Ainsi, cette campagne de vaccination offre à chaque parent, même ceux les plus éloignés du système de santé, la possibilité de faire vacciner son enfant simplement et gratuitement.

La campagne de vaccination au collège en pratique

La campagne de vaccination se déroulera dans les établissements scolaires (tous les collèges publics et collèges privés sous contrat volontaires). Ils accueilleront **les équipes mobiles issues notamment des centres de vaccination**. Composées de professionnels qualifiés et équipés, elles seront en charge de la vaccination des collégiens.

Pour réaliser un schéma vaccinal complet de 2 doses (à 6 mois d'intervalle au minimum), nécessaires à l'efficacité du vaccin, la première dose sera proposée à l'automne. La seconde dose avant fin juin 2024. Le calendrier de mise en place est organisé au niveau régional par les ARS et les rectorats.

L'autorisation des parents : un préalable à la vaccination

La vaccination contre les HPV au collège ne pourra être réalisée qu'avec l'autorisation des parents.¹¹ Ils auront reçu au préalable une information sur ses enjeux pour la santé de leur(s) enfant(s). Afin de les sensibiliser au bénéfice de cette vaccination, une première information¹² leur a été délivrée en juin 2023.

¹⁰ Une expérimentation dans la région Grand Est a déjà été menée pendant deux années et a montré de bons résultats chez les jeunes scolarisés en classe de 5^e, le taux de vaccination passant de 9 % à 27 % la première année et de 14 % à 31 % la seconde.

¹¹ La signature des deux parents est requise. Dans le cadre d'une autorité parentale exercée par un seul parent, sa signature sera la seule nécessaire.

¹² Un courrier a été adressé en juin aux parents d'enfants entrants en 5^e à la rentrée 2023.

Celle-ci annonçait la mise en place de la campagne vaccinale et renvoyait vers des espaces d'information dédiés. Son objectif : permettre aux parents de se renseigner et d'acquérir une meilleure connaissance de la vaccination contre les HPV pour la santé de leurs enfants.

Courant septembre, un kit sera remis aux parents par l'intermédiaire de l'établissement scolaire.

Celui-ci contient :

- un **document d'information** expliquant la démarche ;
- un dépliant permettant d'exposer aux parents les enjeux de cette vaccination et son importance pour la santé de leur(s) enfant(s) et les orientant vers des sources d'information complémentaires ;
- une autorisation de vaccination à signer par les parents ;
- une **enveloppe de retour** pour l'autorisation parentale à remettre à l'établissement scolaire.

Lors de la vaccination, l'enfant devra impérativement être muni de son carnet de santé. Il pourra être fourni dans une enveloppe pour préserver la confidentialité. Le professionnel de santé vérifiera systématiquement la partie vaccination du carnet pour valider l'indication de la vaccination de l'enfant ou s'assurer qu'il n'existe pas de contre-indications. Sans ces informations, la vaccination ne pourra se faire.

Un dispositif de vigilance renforcé

Dans le cadre de la campagne vaccinale organisée dans les collèges contre les papillomavirus humains (HPV), l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) met en place un **dispositif de surveillance renforcé**.

Ce dispositif, en lien avec le réseau français des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) et le groupement d'intérêt scientifique EPI-PHARE (ANSM-Assurance maladie), repose notamment sur le recueil et l'analyse en continu des effets indésirables déclarés par des professionnels de santé et des patients au système national et européen de pharmacovigilance.

Une vigilance particulière est portée sur les effets indésirables graves et inattendus (non listés dans le résumé des caractéristiques du produit (RCP) ou la notice) et certaines maladies auto-immunes d'intérêt, bien qu'à ce jour les données n'ont pas identifiées de sur-risque.

Chaque mois, l'ANSM publiera sur son site internet le nombre de cas d'événements indésirables déclarés au système national de pharmacovigilance. Des analyses périodiques, issues de l'enquête nationale de pharmacovigilance, seront publiées à l'issue de la première et de la seconde phase de vaccination. Enfin, un rapport détaillé de pharmacovigilance sera publié en septembre 2024.

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA VACCINATION CONTRE LES HPV AU COLLÈGE :

- 800 000 enfants de 5^e dans près de 7 000 collèges concernés ;
- un accès gratuit pour tous les élèves de 5^e, source de réduction des inégalités ;
- un vaccin administré par des professionnels de santé issus notamment des centres de vaccination ;
 - une autorisation parentale signée et transmise au collège ;
- le carnet de santé obligatoire le jour de la vaccination (sous pli) pour s'assurer qu'il n'existe pas de contre-indications ;
 - une première dose à l'automne 2023, une seconde dose avant fin juin 2024 ;
 - une surveillance renforcée des effets indésirables organisée par l'ANSM.

V – LA CAMPAGNE D'INFORMATION NATIONALE

La connaissance des parents sur la vaccination contre les HPV



Informers les parents sur les virus HPV, la vaccination et son impact bénéfique sur la santé des enfants à l'âge adulte est un prérequis nécessaire à leur prise de décision. L'Institut national du cancer a souhaité mesurer le niveau d'adhésion des parents, leur connaissance et leurs sources d'information sur la vaccination contre les HPV. En avril 2023, il a mené une étude¹³ en métropole et dans les territoires ultramarins.

Ainsi, les résultats indiquent que **83 % d'entre eux se déclarent favorables à cette vaccination** ; ils sont **65 % dans les DROM**. Pourtant, cette adhésion majoritairement positive ne se traduit pas dans le recours au vaccin.

(Pour rappel, la couverture vaccinale en 2022 est de 47,8 % pour les jeunes filles et de 8,5 % pour les jeunes garçons – schéma complet à 16 ans).

Par ailleurs, ils déclarent se sentir bien informés sur le sujet à hauteur de **61 % en métropole et 51 % dans les territoires ultramarins**. L'information sur la sûreté du vaccin demande à être encore plus largement diffusée. En effet, **moins d'un parent sur 2 (45 %) considère ce vaccin sûr** ; ils sont seulement **33 % si l'on regarde plus spécifiquement les réponses des parents d'enfants non vaccinés**. Et ce pourcentage est encore plus faible en outre-mer où seulement **19 % des parents d'enfants non vaccinés pensent que ce vaccin est sûr et sans effets secondaires graves**.

En matière de source d'information et de recommandation, **le médecin généraliste demeure la personne à laquelle les parents s'adressent en priorité**. Ainsi, ils sont **85 % en métropole et 75 % en outre-mer** à considérer leur médecin comme la première source d'information. La confiance envers les professionnels de santé enregistre également un fort taux puisqu'ils sont **94 % en métropole et 83 % en outre-mer** à leur accorder leur confiance sur ce sujet. La recommandation du médecin reste aussi majeure avant de prendre la décision de la vaccination pour **80 % des parents (métropole et DROM)**.

Enfin, la recommandation d'une vaccination chez les filles et les garçons n'est connue que de **3 parents sur 10 en métropole (26 %) et de 4 parents sur 10 en outre-mer (44 %)**. L'antériorité de la vaccination pour les filles (2007), comparée à celle des garçons (2021) explique certainement ce résultat.

Ces données montrent la nécessité d'informer plus largement les parents et soulignent toute l'importance des professionnels de santé dans cet effort d'information et d'accompagnement des parents sur les enjeux de la vaccination contre les HPV chez les enfants dès 11 ans.

¹³ Enquête réalisée en ligne par BVA, pour l'Institut national du cancer, entre le 5 et le 17 avril 2023 auprès de 1500 parents d'enfants de 11 à 14 ans résidants en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer (hors Mayotte).

Une campagne de communication pour informer, rassurer et convaincre

Pour permettre aux parents d'accéder à une information complète et scientifiquement validée sur l'ensemble des questions qu'ils peuvent se poser, l'Institut national du cancer en lien avec le ministère de la Santé et de la Prévention déploie une campagne d'information nationale du 4 au 30 septembre en métropole et dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer.

Diffusée à l'occasion du lancement de la campagne de vaccination dans les collèges, elle s'adresse aux parents, mais aussi aux enfants en âge d'être vaccinés, aux encadrants¹⁴ et aux professionnels de santé. Cette campagne d'information est le deuxième volet d'une sensibilisation initiée en avril 2023 à l'occasion de la semaine européenne de la vaccination.

Pour éviter les cancers de demain, c'est aujourd'hui qu'il faut agir

Le dispositif d'information de la campagne nationale s'adresse à l'ensemble des parties prenantes : parents, enfants, professionnels de santé et encadrants.



À destination des parents, il prévoit une campagne radio et digitale. En radio, trois messages seront diffusés, chacun ayant pour objectif de leur transmettre les éléments nécessaires à leur prise de décision quant à la vaccination de leur enfant.

Ils abordent les bénéfices de la vaccination dès l'âge de 11 ans pour les filles et les garçons, la sûreté et l'efficacité du vaccin et rappellent aux parents les professionnels de santé auxquels ils peuvent s'adresser. Au-delà de l'annonce de la campagne proposée au collège pour réaliser le vaccin, les messages pourront contribuer à améliorer leur niveau de connaissance sur l'importance de ce geste de prévention.

Cette campagne radio est accompagnée de 4 chroniques radio de 1 minute dans lesquelles des professionnels de santé répondent aux principales questions des parents.

Écouter les spots radio :

[Les HPV, qu'est-ce que c'est ?](#)

[Vaccination contre les HPV : est-ce vraiment sûr et efficace ?](#)

[Vaccination contre les HPV : les modalités pratiques.](#)

Découvrir les chroniques radio « On en parle » :

[Les HPV, qu'est-ce que c'est ? On en parle avec le Dr Jérôme Viguier](#)

[Une vaccination sûre et efficace contre les HPV – On en parle avec le Dr Judith Mueller](#)

[À quel âge faire vacciner son enfant contre les HPV ? On en parle avec le Dr Sylvie Quellet](#)

[Vaccination contre les HPV : quelles modalités pratiques ? On en parle avec le Dr Sylvie](#)

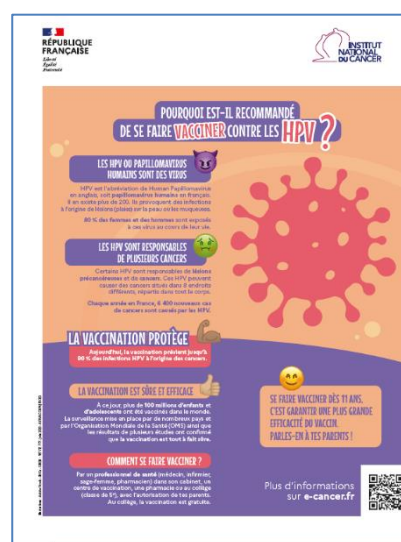
[Quellet](#)

¹⁴ Directeurs, professeurs, professionnels de santé au sein du collège

Sur le digital, les messages diffusés permettront de répondre aux questions que les parents se posent sur cette vaccination et de les diriger vers [les espaces dédiés sur le site de l'Institut national du cancer](#).



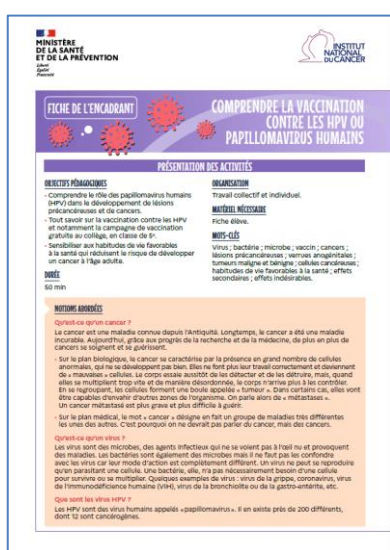
À destination des enfants, premiers concernés par la vaccination, l'Institut national du cancer propose une information pédagogique sur la vaccination contre les HPV. Il a réalisé, en lien avec les ministères en charge de la Santé et de la Prévention et de l'Éducation nationale et de la jeunesse, un journal d'information à destination des enfants « [Tout savoir sur la vaccination contre les HPV](#) ». Complété d'[un film d'animation](#) et d'[une affiche](#), ce journal explique aux enfants ce que sont les virus, et en particulier les HPV, le fonctionnement de la vaccination pour protéger contre ces virus. Les enfants pourront également s'informer sur les modalités de cette vaccination et le dispositif qui est proposé au collège. Enfin, une dernière page lui propose de revenir sur le contenu qu'il aura retenu avec des jeux. Ce journal, ainsi que l'affiche, sera mis à disposition dans les collèges.



Et [un film d'animation](#), expliquant les bénéfices de la vaccination en général et de la vaccination contre les HPV en particulier, expose de manière ludo-éducative les enjeux et les bénéfices de cette protection recommandée aux enfants.



L'ensemble de ces contenus, qui visent à favoriser la discussion et l'échange avec les parents et les professeurs, est également consultable sur [la rubrique dédiée du site e-cancer.fr](#).



Pour accompagner les encadrants (directeurs, professeurs, professionnels de santé au sein du collège), l'Institut national du cancer propose un dossier pédagogique. Il s'agit de leur permettre d'organiser, s'ils le souhaitent, des ateliers pédagogiques et ludiques avec les élèves ou les parents ou de répondre aux questions qui pourraient leur être posées.

Ce dossier comprend une fiche pédagogique pour l'enseignant « [Comprendre la vaccination contre les HPV ou papillomavirus humains](#) » et une version spécifique pour les élèves qui propose, sous forme ludique, un parcours favorisant l'acquisition des connaissances sur cette vaccination et sur les gestes de prévention à adopter dès l'enfance pour réduire son risque de cancers à l'âge adulte.

Les professionnels de santé sont des acteurs incontournables de la vaccination. Ils bénéficient de la confiance des parents et constituent un relais essentiel dans l'information sur la vaccination contre les HPV. Dans le cadre de la campagne d'information, l'Institut national du cancer s'adresse à eux dans les supports de la presse médicale. Elle met à leur disposition des ressources pour faciliter l'échange et répondre aux questions de leur patientèle, dont le document « [Le vaccin contre les cancers HPV, il est vraiment sûr docteur ?](#) ». Ils peuvent par ailleurs se saisir des outils proposés au grand public pour initier l'échange avec leur patientèle.



VI - L'ENSEMBLE DES RESSOURCES DISPONIBLES

Accéder rapidement en ligne, sur le site de l'Institut national du cancer (e-cancer.fr), à l'ensemble des ressources et aux dossiers d'information par profil.

Chaque dossier ci-dessous est accessible en cliquant sur son nom ou sur l'image.

POUR LES PARENTS

[La rubrique dédiée sur e-cancer.fr](#)

[Le dépliant d'information disponible gratuitement à la commande ou en téléchargement](#)

[L'affiche disponible gratuitement à la commande ou en téléchargement](#)



[L'infographie dynamique](#)



POUR LES ENFANTS

[La rubrique dédiée à la prévention des cancers sur e-cancer.fr](#)

Le journal d'information disponible [gratuitement à la commande ou en téléchargement](#), et en [format liseuse](#)

[Le film d'animation](#) : la vaccination contre les HPV expliquée aux enfants

[La fiche pédagogique pour les élèves](#) disponible en [téléchargement](#)

[L'affiche disponible gratuitement à la commande ou en téléchargement](#)

POUR LES ENCADRANTS

Les ressources destinées aux parents et aux professionnels de santé peuvent être utilisées par les encadrants en fonction de leur profil (directeurs, professionnels de santé, enseignants).

[La fiche de l'encadrant](#) fait partie du dossier pédagogique qui intègre également une fiche pour l'élève. Celle-ci propose un programme d'activités de 50min à mener avec les collégiens. Une fiche de l'élève est proposée pour accompagner cette sensibilisation en classe (cf. ci-dessus).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA RÉVÉLATION | **INSTITUT NATIONAL DU CANCER**

FICHE DE L'ENCADRANT

COMPRENDRE LA VACCINATION CONTRE LES HPV OU PAPILLOMAVIRUS HUMAINS

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES <ul style="list-style-type: none">Comprendre le rôle des papillomavirus humains dans le développement de lésions précancéreuses et de cancers.Trouver savoir sur la vaccination contre les HPV et notamment la campagne de vaccination gratuite au collège, en classe de 6^e.Sensibiliser aux habitudes de vie favorables à la santé qui réduisent le risque de développer un cancer à l'âge adulte.	ORGANISATION <p>Travail collectif et individuel.</p> MÉTHODE PÉDAGOGIQUE <p>Fiche élève.</p> MOYENS-CLÉS <p>Virus ; bactérie ; microbe ; vaccin ; cancers ; lésions précancéreuses ; verrues anogénitales ; tumeurs malignes et bénignes ; cellules cancéreuses ; habitudes de vie favorables à la santé ; effets secondaires ; effets indésirables.</p>
--	---

DURÉE
45 min

NATURE ADRESSÉE

Qu'est-ce qu'un cancer ?
Le cancer est une maladie connue depuis l'Antiquité. Longtemps, le cancer a été une maladie incurable. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la recherche et de la médecine, de plus en plus de cancers se traitent et se guérissent.

- Sur le plan biologique, le cancer se caractérise par la présence en grand nombre de cellules anormales, qui ne se développent pas bien. Elles ne font pas leur travail correctement et deviennent de « mauvaises » cellules. Le corps essaie aussitôt de les éliminer et de les détruire, mais, quand elles se multiplient trop vite et de manière désordonnée, le corps n'arrive plus à les contrôler. En se regroupant, les cellules forment une boule appelée « tumeur ». Dans certains cas, elles vont être capables d'envahir d'autres zones de l'organisme. On parle alors de « métastases ».
- Un cancer métastatisé est plus grave et plus difficile à guérir.

Sur le plan médical, le mot « cancer » désigne en fait un groupe de maladies très différentes les unes des autres. C'est pourquoi on ne devrait pas parler de cancer, mais des cancers.

Qu'est-ce qu'un virus ?
Les virus sont des microbes, des agents infectieux qui ne se voient pas à l'œil nu et provoquent des maladies. Les bactéries sont également des microbes mais il ne faut pas les confondre avec les virus car leur mode d'action est complètement différent. Les virus ne sont ni plus ni moins qu'un petit atome d'une cellule. Une bactérie, elle, a toujours besoin d'une cellule pour survivre de sa multiplicité. Quelques exemples de virus : virus de la grippe, coqueluche, virus de l'immunodéficience humaine (VIH), virus de la bronchiolite ou de la gastro-entérite, etc.

Qu'est-ce que les virus HPV ?
Les HPV sont des virus humains appelés « papillomavirus ». Il en existe près de 200 différents, dont 12 sont cancérogènes.

POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

[La rubrique dédiée sur e-cancer.fr](#)

[Le vaccin contre les cancers HPV, il est vraiment sûr docteur ?](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | **INSTITUT NATIONAL DU CANCER**

« LE VACCIN CONTRE LES CANCERS HPV, IL EST VRAIMENT SÛR DOCTEUR ? »

Pour vous aider à répondre à cette question et à toutes les autres que peuvent vous poser les parents sur cette vaccination, l'Institut national du cancer met à votre disposition les arguments clés.

